

Avoir pitié



La loi de la justice humaine affirme partout qu'une dette d'argent doit être remboursée soit en argent soit en châtiment jusqu'à ce que l'argent dû soit rendu au généreux prêteur. Les châtiments mentionnés dans l'évangile sont les suivants :

- 1) Vendre le débiteur avec sa femme, ses enfants et tous ses biens
- 2) Jeter en prison le débiteur jusqu'à ce qu'il ait remboursé sa dette
- 3) Livrer le débiteur aux bourreaux (qui torturent?) jusqu'à ce qu'il rembourse sa dette.

Jésus, pour insister sur l'importance du pardon et non des dettes en argent, dit aux apôtres que son Père du ciel les traitera par châtiment s'ils ne pardonnent pas. Jésus exagère- c'est une tournure de style- pour montrer que le pardon des fautes des pécheurs est essentiel à sa Bonne Nouvelle de l'amour du prochain. Mais son Père n'est pas un dieu vengeur qui punit en se fâchant le refus du pardon à autrui. Non, Dieu le Père pardonne tout à tous.

Pierre Larivière, prêtre, Rouyn-Noranda